



ᐅᑦᑎᐱᐅᑦ ᐅᑦᑎᐱᐅᑦ ᐅᑦᑎᐱᐅᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOVERNEMENT DU NUNAVUT POSSIBILITÉ D'EMPLOI

Poste : Intervenantes et intervenants en services correctionnels (postes de relève) – Centre correctionnel de Baffin
Ministère : Justice

Localité : Iqaluit

Numéro de référence : BCC2021

Type d'emploi : Postes de relève

Salaire : 33,34 \$ de l'heure
(42 heures/semaine)

Indemnité de vie dans le Nord :

6,88 \$ de l'heure

Statut syndical : Syndicat des employé-e-s du Nunavut

Logement : Aucun logement subventionné n'est offert pour ce poste.

Date de clôture : Ce concours sera ouvert jusqu'à ce que les postes soient pourvus.

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Le Centre correctionnel de Baffin met sur pied une équipe de relève d'intervenantes et intervenants en services correctionnels pour effectuer des quarts de travail lorsque des besoins se présentent. En votre qualité d'intervenante ou intervenant en services correctionnels, vous travaillerez en équipe et jouerez un rôle précieux dans le maintien de la sûreté et de la sécurité au sein du milieu de détention et dans le succès de programmes visant à préparer le retour des détenus dans leur communauté.

Une formation sur les politiques et les procédures spécifiques à l'emploi vous sera offerte.

Il faut avoir déjà travaillé à offrir des services de consultation ou de soutien en faisant preuve de bienveillance et de respect. Vous devez également accepter de participer à la formation du personnel pour acquérir les compétences supplémentaires qui vous aideront dans vos fonctions. Votre dossier de candidature doit indiquer la classe de votre permis de conduire (s'il y a lieu).

Quiconque souhaite que sa candidature soit prise en compte pour un emploi occasionnel doit s'inscrire auprès du ministère des Ressources humaines en fournissant son curriculum vitæ et un document attestant la vérification de son casier judiciaire, au Bureau de dotation situé à l'édifice 935, Saputit, ou en envoyant ces documents par courriel à casualsiqaluit@gov.nu.ca.

La connaissance de la langue, des collectivités, de la culture et du territoire inuits ainsi que des Qaujimajatuqangit inuites constitue un atout. La capacité de communiquer en inuktitut de même qu'en anglais constitue un atout indéniable.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à l'adresse casualsiqaluit@gov.nu.ca. Veuillez inclure le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que sa main-d'œuvre reflète la population nunavoise afin de bien comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiut. La priorité sera accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidats qui désirent profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doivent explicitement indiquer leur admissibilité à celle-ci.
- L'embauche à certains postes nécessite une vérification du casier judiciaire satisfaisante. Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur curriculum vitæ dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site Web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.